



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-137903>

Département(s) de publication : **18**

Annonce n° **24-137903**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-133092

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Départemental du Cher

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22180001400013

**Ville** : BOURGES

**Code postal** : 18023

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 18

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux sur corde - Intervention en dépannage, entretien et rénovation sur les bâtiment et sites du Département du Cher

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45454100

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le contrat est susceptible d'être reconduit dans les conditions du cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix unitaires. L'accord cadre est conclu pour une période initiale qui débutera à la date de notification du contrat et se terminera le 31/12/2025. L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 4. La durée de chaque période de reconduction est définie comme suit : Du 01/01/2026 au 31/12/2026 Du 01/01/2027 au 31/05/2027 Du 01/01/2028 au 31/12/2028 Du 01/01/2029 à la date anniversaire de la notification l'accord cadre

**Critères d'attribution** : Valeur technique : 30% Prix des prestations : 70%

### Section 4 - Informations rectificatives

- Rubrique : Renseignements complémentaires, Après la mention : Révision semestrielle (cf art 6.2 du Ccap)., Ajouter : Une visite est possible (Cf art 6.3 du Rc)

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/12/2024**